Image not found or type unknown

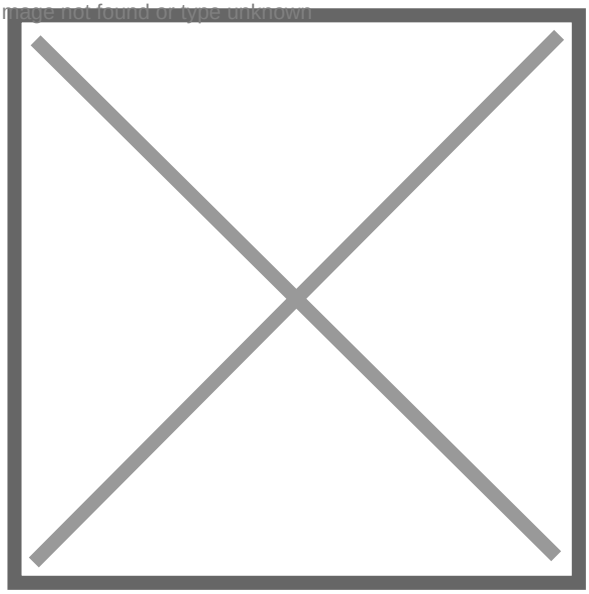

Essai par le consommateur de produit : droit ou service

Par **r0m41n_ZB**, le **09/07/2008** à **12:51**

Bonjour,

Je m'interrogeais sur un éventuel "droit à l'essai" avant un achat ou autre. Ce que je veux dire, la possibilité d'essayer des vêtements ou d'autres produits est-ce un droit ou un service proposé par les commerçants ?
S'il s'agit d'un droit, y a-t-il des restrictions et lesquelles ?
Cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés